

Compte rendu - Relevé de décisions

Conseil scientifique

03 avril 2013 – Ined

- Étaient présents :

Frédérique Alexandre-Bailly (Escp)
Christophe Bergouignan (Bordeaux IV)
Chantal Cases (Ined)
Gustavo De Santis (Université de Florence)
Juan Antonio Fernández Cordón (Conseil économique et social d'Espagne)
William Molmy (Ined)
Koffi N'Guessan (École nationale de statistique d'Abidjan)
Richard Marcoux (Université Laval)
Xavier Pérès (Ined)
Laurent Toulemon (Ined)
Christine Théré (Ined)
Jacques Véron (Ined)

- Étaient excusés :

Paul-André Chiappori (Université de Columbia)
Christophe Z. Guilmoto (Ceped)
Claude Martin (Cnrs)
Véronique Petit (Université de Poitiers)

-
- 1. Indicateurs des projets iPOPs et suivi scientifique**
 - 2. Période du financement ANR**
 - 3. Collecte de fonds**
 - 4. Aide au séjour de chercheur senior**
 - 5. Formation Sud**
 - 6. Aide à la professionnalisation des doctorants et jeunes docteurs**
 - 7. Partenariats**
 - 8. Financement des post-doctorants**
 - 9. Autour du vieillissement**
 - 10. Projet commun – appel d'offres ANR 2014**

1. Indicateurs des projets iPOPs et suivi scientifique

C. Cases a présenté la mise à jour des projets de recherche entrant dans la cartographie iPOPs. Cette mise à jour a porté sur les indicateurs suivants :

- calendrier (+ dates début et fin du projet),
- mode de financement,
- partenariats en cours,
- nombre de publications dans des revues internationales,
- nombre de publications (monographies, ouvrages collectifs, actes ...),
- thèses en cours ou soutenances effectuées dans le périmètre du projet,
- mots clés,
- zone(s) géographique(s) concernée(s).

Ces indicateurs serviront notamment à alimenter les rapports scientifiques et financiers que le labex iPOPs doit régulièrement soumettre à l'ANR.

Il a été précisé que les projets dont la mise à jour est incomplète à ce jour seront adressés aux membres du conseil une fois les informations réunies.

L'indicateur portant sur les publications a plus particulièrement retenu l'attention du conseil. F. Alexandre-Bailly a souligné l'importance que le labex iPOPs apparaisse « en première mention » parmi la liste des travaux réalisés dans le cadre des projets cartographiés. Une mise en garde a accompagné cette remarque : en 2015, année charnière pour la reconduction des investissements d'avenir, un labex qui recenserait peu d'ouvrages et de publications mentionnant spécifiquement son nom et l'origine du financement (« Programme Investissements d'Avenir mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Recherche ») pourrait se trouver pénalisé par l'ANR. Il est donc très important de s'accorder sur la construction et l'application d'une signature « type » pour les publications concernées.

Enfin, il a été demandé de rendre plus visible l'intégration des contrats de recherche (doctorants, post-doctorants, chaire mixte, délégations, seniors) financés par iPOPs au sein des projets de recherche labellisés iPOPs.

2. Période du financement ANR

Le conseil scientifique a partagé les préoccupations de C. Cases et W. Molmy suite à la décision de l'ANR de réduire de 16 mois la durée du financement des labex de première vague, fixant ainsi la fin de l'exercice en décembre 2019. A cela s'ajoute le manque de clarté de l'ANR concernant la date de clôture des mandats financiers. Si cette dernière devait suivre de peu celle des engagements (soit fin 2019), la montée en charge de l'ensemble des contrats de recherche serait telle que la qualité même des accueils en serait affectée dès la rentrée 2014.

La mise en place prochaine d'un groupe de travail associant l'ANR et la direction exécutive d'iPOPs est donc nécessaire pour convenir des aménagements qui permettraient de poursuivre la rémunération des contrats de recherche iPOPs après 2019.

PS : après la réunion, les nouvelles dispositions ANR du règlement relatif aux modalités d'attribution des aides au titre des appels à projets Initiative d'excellence, publiées le 26 mars 2013, tiennent compte des demandes que l'Ined a formulées sur le recrutement de contrats doctoraux engagés après la période probatoire du 31 décembre

2019 : « Par exception, les dépenses engagées relevant de contrats doctoraux et/ou de chaires dotées d'un financement Idex signés antérieurement au 15 décembre 2015, dont les durées vont au-delà de la période probatoire sont éligibles. Leur durée ne doit pas excéder trois ans. Toutefois, pour les contrats doctoraux, la durée pourra être augmentée dans la limite de 12 mois, dans les conditions définies aux articles 7 et 8 du décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche. A la fin de la période probatoire, une liste exhaustive et une copie de ces contrats devront être fournis à l'ANR ».

3. Collecte de fonds

C. Cases et W. Molmy ont rappelé aux membres du conseil les résultats contrastés apportés par l'étude de faisabilité débutée voilà plus d'un an. De façon résumée, si de nouveaux partenaires se sont montrés intéressés par les activités scientifiques de l'Ined, des réserves ont été exprimées de façon récurrente du côté des chercheurs. Elles portent principalement sur les enjeux économiques que des entreprises pourraient prêter à certaines données sensibles, sur l'utilisation de l'image de l'institut ou du labex qui serait contraire à ses missions et sur la nature contraignante des contreparties voulues par le « donateur ». L'ensemble du conseil a recommandé que ces réserves soient portées devant le comité d'éthique récemment mis en place à l'Ined.

A ce stade, les financements extérieurs prioritairement visés s'inscriront dans le développement des activités doctorales du labex.

4. Aide au séjour de chercheur senior

Au vu du nombre limité de candidats qui ont répondu au premier appel lancé au tout début de l'année, le conseil scientifique a invité les membres du conseil des partenaires à redéfinir avec clarté les critères d'éligibilité, voire les conditions d'accueil, avant le prochain appel 2014. Ce point sera traité lors du prochain conseil des partenaires.

5. Formation Sud

W. Molmy a présenté au conseil un projet de formation pour les étudiants de niveau M2 inscrits dans des universités de pays du Sud manquant de structures enseignantes. Ce programme prendrait en charge la formation de ces étudiants dans le cadre d'une « année pré-doctorale » ou « post-master » qui les placerait dans les meilleures conditions possibles pour candidater à de futures allocations doctorales. K. N'Guessan et R. Marcoux ont tenu à apporter leur soutien à cette forme d'initiative qui a pu par le passé se montrer très efficace. Certains partenaires d'iPOPs, tels le CEPED et le CERPOS, compte tenu de leurs liens avec les centres d'enseignement en sciences de la population du Sud, pourraient également être de bons conseils pour l'orientation de ce programme.

Budgétairement, une partie des financements prévus pour les « 4èmes années spécifiques », et les accueils d'une année réservés aux doctorants étrangers, pourrait être dirigée vers ce nouveau programme de formation. Ce point sera également discuté lors du prochain conseil des partenaires.

6. Aide à la professionnalisation des doctorants et jeunes docteurs

F. Alexandre-Bailly a présenté les projets de coopération entre les universités académiques et économiques portés par le cercle des partenaires du Pres héSam.

Deux des objectifs de ce cercle peuvent directement concerner les activités de formation doctorale d'iPOPs :

- mener un effort commun en vue du placement des diplômés et des doctorants,
- offrir une formation continue faisant interagir plusieurs disciplines.

La volonté du cercle des partenaires est notamment de soutenir l'insertion professionnelle des doctorants en leur ouvrant un accès au monde de l'entreprise (dans le cadre de missions d'expertise, par exemple). En fonction du nombre d'heures d'enseignement données par un doctorant, des « stages emplois » d'une durée de 6 à 32 jours pourraient lui être accessibles au cours de son contrat.

Un rendez-vous sera fixé prochainement avec la direction exécutive ou le conseil des partenaires afin que F. Alexandre-Bailly présente de façon détaillée les opportunités offertes par ce cercle. Le délégué aux affaires doctorales sera également informé de ce dispositif afin d'envisager une première rencontre avec les doctorants et les post-doctorants présents à l'Ined.

7. Partenariats

Nouveau partenaire iPOPs

- Affiliation du centre de recherche de l'institut de démographie de l'université de Paris 1 - CRIDUP
(Examinée et acceptée par le comité des partenaires - 30 Octobre 2012).

Conventions cadres signées

- Office national de la famille et de la population - Tunisie
- Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée - Côte d'Ivoire
- University of Pennsylvania, Population Study Center - Etats-Unis
- Western Cape University, Département de statistiques et d'études de la population - Afrique du Sud
- Colegio de Mexico, Centro de estudios demográficos, urbanos y ambientales - Mexique
- Institut national de la statistique - Mali
- Faculté des sciences humaines et sociales - Tunisie

Conventions cadres en cours

- Agence nationale de la statistique et de la démographie - Sénégal
- Institut national de la statistique de Madagascar
- Max Planck Institute for Demographic Research - Allemagne
- Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information

8. Financement des post-doctorants

Le conseil a validé la proposition de financer chaque année, à partir de 2013 et jusqu'en 2019, un contrat post-doctoral de 2 ans dont l'accueil se fera dans l'un des laboratoires des partenaires associés.

De plus, sur la même période, l'Ined aura l'opportunité d'accueillir des post-doctorants grâce aux bourses de 9 mois co-financées par la FMSH. IPOPs pourrait après accord du conseil des partenaires y ajouter un financement de 3 mois pour porter la durée des recrutements à un an. La même opportunité pourra être saisie par les partenaires.

9. Autour du vieillissement

Le conseil scientifique a encouragé particulièrement les partenariats interdisciplinaires autour du thème du vieillissement. A cet effet, les appels à projets « Synergie » financés par l'index PNM devront être l'occasion pour iPOPs de se rapprocher des établissements membres du Pres héSam afin d'élaborer des projets qui pourront aboutir à des publications et des cycles de conférence collaboratifs.

10. Projet commun – appel d'offres ANR 2014

(Synthèse rédigée par C. bergouignan)

Christophe Bergouignan a présenté une proposition rédigée avec Didier Breton visant l'élaboration d'un projet de recherche commun aux partenaires du Labex iPOPs qui pourrait répondre aux appels 2014 de l'ANR. L'idée de ce projet serait de tenter d'articuler dynamique démographique territoriale et rôle des parcours de vie dans les comportements résidentiels. L'absence de données françaises permettant d'analyser directement cette articulation et de mettre en évidence de grandes régularités sans occulter les spécificités locales qui les déforment fortement, nécessite de combiner plusieurs sources d'information. Pour y parvenir, il est proposé de recourir conjointement à la méthode des « petits domaines » et aux micro-simulations localisées. Au-delà de l'analyse de l'articulation de la dynamique démographique territoriale et du rôle des parcours de vie dans les comportements résidentiels, la démarche envisagée est riche d'applications potentielles. Ce projet de recherche pourra notamment déboucher sur des instruments de mise en œuvre des politiques de réponse aux nouveaux risques sociaux par les collectivités territoriales ou sur l'élaboration d'outils de prospective démographique localisée.

Les membres du conseil scientifique du Labex ont souligné l'ambition et l'intérêt du projet, notamment sur le plan méthodologique. Après avoir demandé certaines précisions, ils ont suggéré à la fois des collaborations qui pourraient être envisagées dans le cadre du projet (Espagne, Québec, chercheurs INED) et des données complémentaires qui pourraient être mobilisées immédiatement (registres espagnol et belge) ou dans un avenir proche (appariement des recensements du Québec, appariement des données administratives, notamment fiscales, en France). Un conseil des partenaires traitant spécifiquement de ce projet pourrait être organisé en juin et un atelier d'échange des expériences étrangères déjà existantes pourrait l'être en septembre. En prévision du prochain conseil de juin, Christophe Bergouignan et Didier Breton prendront contact avec les chercheurs susceptibles de participer au projet au sein des équipes partenaires.